



Membre de la plateforme de l'Agence  
des Droits Fondamentaux de l'UE

**Monsieur le Député Maire de Nantes**  
**Jean-Marc AYRAULT**  
**Mairie de Nantes**  
**44000 NANTES**

*Objet : 18 juin 2011, journée de résistances bretonnes*

Nantes le 18 juin 2011

Monsieur le Maire,

Le parcours de la manifestation des Bretons en résistances, le 18 juin 2011, pour obtenir la réunification de leur territoire, convergera en direction du palais de la région dite « des Pays de la Loire ».

A l'occasion de cette journée résistante, nous ne pouvons manquer de vous interpellier sur la problématique du respect des identités, surtout lorsqu'une certaine tradition politique porte à s'en méfier au point de maintenir la partition d'un territoire historique.

La partition de la Bretagne, sur laquelle, les Bretons n'ont jamais été consultés, crée la situation unique et dangereuse sur le plan du respect de la diversité culturelle, d'une collectivité publique contestée par sa propre population\* et naturellement conduite à implanter dans les esprits son propre sentiment d'appartenance.

La jeunesse est la cible principale de diffusion d'une nouvelle identité « ligérienne » censée prendre le pas sur l'identité bretonne de notre département, que les efforts conjugués des pouvoirs publics destinent à l'étouffement progressif.

Cette politique publique de « débrettonnisation » de notre département s'est déjà concrétisée par l'éviction de la langue bretonne des programmes de France 3, à l'université de Nantes comme aux épreuves du baccalauréat. Sans la résistance des juristes de Bretagne, en 2007, il en était fini de l'unité judiciaire de la Bretagne, dernier môle institutionnel de l'unité historique de notre territoire.

Le maire et parlementaire que vous êtes, ne peut manquer d'être interpellé sur la contradiction flagrante de cette situation avec les obligations internationales qui s'imposent aux Etats en matière de respect de la diversité culturelle et notamment au regard des engagements souscrits par la France dans le cadre des conventions Unesco.

A Nantes, également, nous avons pu déplorer la même tendance à l'effacement de l'identité bretonne de notre capitale historique. Le Château des ducs de Bretagne est désormais le lieu d'une histoire sélective, dépouillée de la période de l'indépendance de la Bretagne. On y célèbre l'histoire de Nantes et de sa bourgeoisie au détriment des arts et traditions du peuple, dont le musée se retrouve évincé.

Même la notion de patrimoine mondial de l'humanité est désormais invoquée pour contribuer à la « débrettonnisation » de notre capitale en assimilant frauduleusement le château des ducs de Bretagne à un château du val de Loire, ce qui a donné lieu, récemment, à un rappel à l'ordre justifié de la part de l'Unesco.

La ville de Nantes n'a rien à gagner à se tourner ainsi contre son histoire et identité millénaire, au sein d'une région faible car perpétuellement contestée par sa propre population. Elle n'atteindra une parfaite visibilité internationale qu'au sein de sa région naturelle dont la personnalité singulière est reconnue partout et de manière positive.

La capitale historique de la Bretagne, dont vous êtes le maire, a tout à perdre en terme d'image, à poursuivre une dynamique préjudiciable à la diversité culturelle en contribuant à ce qui n'est rien de moins qu'un véritable processus d'aliénation identitaire et culturel.

Faudrait-il croire que l'histoire n'ait pas servi de leçon ? Après s'être livrée avec l'esclavage au pire de l'humanité, la ville de Nantes resterait encore marquée par la forme insidieuse de déshumanisation consistant à méconnaître l'identité des hommes et des femmes et pire encore, à la remplacer par une autre construite de toutes pièces ?

Certain que cette situation ubuesque qui va à l'encontre des libertés fondamentales et des valeurs que promeut l'Union Européenne, nous espérons que cette journée de « résistances » bretonne à la normalisation, à la « déculturation » et à l'uniformisation vous apportera les éléments de réflexion nécessaires à une meilleure approche globale de la diversité française.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations bretonnes, françaises et européennes.

Le Président de Bretagne Réunie

Paul LORET

*\*dernier sondage gouvernemental de mars 2009 : 68 % des bretons des cinq départements sont favorables à la réunification.*